



CHORALE

« A PORTEE DE VOIX »

COMPTE RENDU REUNION en visio-conférence

Le 15 Février 2021 - 19h00

Présents: Marie-Hélène BOUTTIER - François BRILLAULT - Yannick JOSSE - Annie LE GALLIC - Brigitte ROBERT - Bernard LEGENDRE- Nicole DANSARD

Ordre du jour :

- Cotisations
- Budget
- Divers

- **Cotisations**

A ce jour les chèques n'ont pas été encaissés.

Nous avons fait 3 répétitions et Yannick espère qu'au printemps nous pourrons reprendre.

Dans le montant des 50 €uros il y a 8 euros d'adhésion qui vont à l'association de la Saint Médard pour les frais de fonctionnement.

Reste 42 €uros. Diverses propositions peuvent être faites :

- le montant reste acquis à la Saint Médard sans contre-partie
- le montant est donné sous forme de don et dans ce cas là il sera établi un reçu fiscal pour déduction des impôts en 2021,
- Un avoir est établi pour la saison prochaine
- Le remboursement en totalité ou partiellement suivant le montant remboursé

La solution est de les encaisser maintenant pour des raisons comptables et nous envisagerons en fin de saison quelles solutions adopter car actuellement nous sommes dans le flou.

On ne peut pas prendre de décision sans l'accord du bureau de la Saint Médard.

Brigitte va faire un mail d'information à tous les choristes en indiquant les différentes options et que l'on revient vers eux en fin de saison pour avoir leur avis et leur souhait.

Pour info, voici ce que les autres sections font :

La pétanque n'a pas interrompu son activité car en plein air, donc ils ne sont pas impactés

Le foot, basket et tennis de table ne savent pas encore. Ce sera en fonction de ce que décideront leur fédération.

La gym envisage deux solutions soit un remboursement partiel, soit un avoir sur la saison prochaine car il y a eu très peu d'entraînements.

La danse, soit avoir ou abandon au niveau de l'association

Les loisirs n'ont pas encaissés encore les cotisations. Attendent pour voir si leur activité va reprendre.

On aura plus de visibilité au mois de juin.

- **Budget :**

Annie a reçu un mail de la trésorière pour établir un prévisionnel pour 2021,

La section chorale terminera en positif grâce au don du mari de Marie-Hélène

En terme de dépense il n'y a que les masques et en recettes les cotisations et le mécénat.,

Marie-Hélène va remplir le fichier qu'Annie va lui envoyer et le faire suivre à Betty.

- **Divers :**

Philippe Gicquel président de l'association a donné sa démission pour des questions de santé et va être vice-président jusqu'à l'assemblée générale. Yannick Josse prend la présidence de l'association.

La trésorière de l'association (Betty) a pris la décision d'arrêter. Il y a un trésorier adjoint François Patron, et il a un autre engagement par ailleurs. Il ne prendra pas la place de trésorier. Bernard propose que le système de comptabilité soit en ligne pour que chaque section puisse le faire à distance. C'est en cours de réflexion.

Il y a un budget de 400 000 Euros avec 1500 adhérents et 14 salariés.

Une réflexion est en cours pour voir comment faire une assemblée générale de l'association. Les textes de loi des associations autorisent les assemblées générales à ne pas être en présentiel vu le contexte sanitaire.

On peut envoyer par mail aux adhérent le rapport moral le rapport financier avec un vote.